



europe.regionpaca.fr

Juin  
2018

# LES FONDS EUROPÉENS

GÉRÉS PAR  
LA RÉGION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



## Des faits et des projets

État d'avancement du programme de Développement Rural Régional  
(FEADER) 2014-2020 - Juin 2018



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

L'Europe investit dans les zones rurales



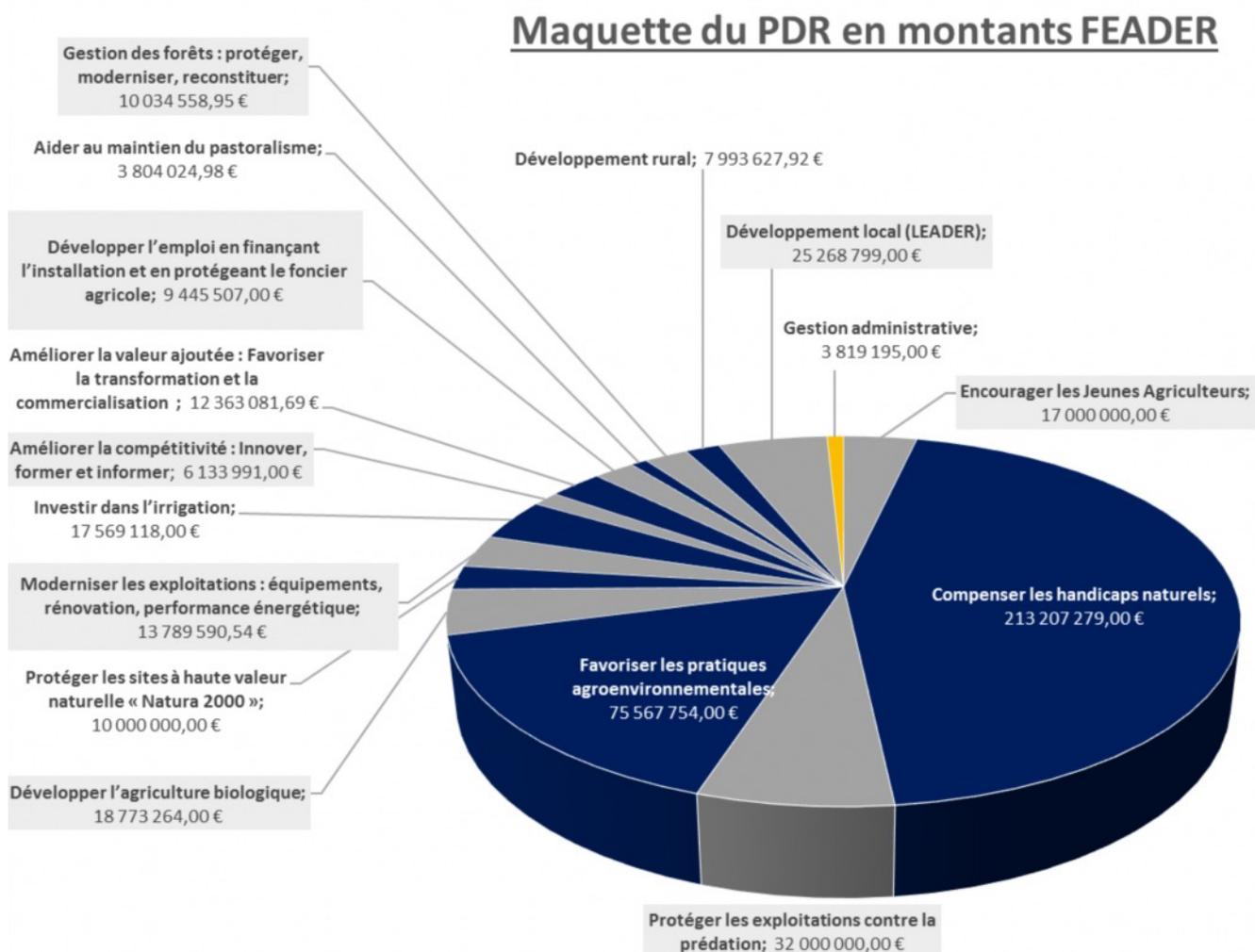
# Etat d'avancement du programme de Développement Rural Régional (FEADER) 2014 - 2020 au 31/12/2017

Pour être au plus proche des citoyens, l'Union européenne ne gère pas directement les fonds européens. Ainsi, depuis le 1er janvier 2014, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est responsable de la mise en œuvre des politiques européennes sur son territoire.

## Une agriculture compétitive

Le Programme de Développement Rural en Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à soutenir l'agriculture et la sylviculture et à améliorer la compétitivité des entreprises agricoles sylvicoles et agroalimentaires.

Entre 2014 et 2020, 476 millions d'€ vont être investis sur 11 thématiques d'interventions :



## Les étapes de la vie du programme



## Zoom

La Région a procédé à une négociation avec la Commission Européenne pour une révision du programme FEADER. En amont, des réunions thématiques avec les représentants du partenariat régional ont été organisées afin recueillir les contributions des organisations professionnelles agricoles. Près de 70 propositions de modification du programme ont donné lieu à une analyse technique et des arbitrages politiques par les élus. La plupart des demandes de la profession agricole a pu être prise en compte, les principaux points sont les suivants :

- Elargissement des possibilités de financer les projets d'investissement d'hydraulique agricole (ouverture à des projets plus petits, à de nouveaux types d'investissements),
- Ré abondement financier de certaines mesures : préservation du foncier agricole, protection de la forêt et soutien des exploitations forestières, gouvernance de l'eau,
- Introduction de nouvelles bonifications en faveur des exploitations en OP, des zones de montagne...

La validation de cette révision à l'automne a permis sa mise en œuvre dans le cadre des appels à projets FEADER 2018.

## Chiffres clés 2016

### Plus proche des territoires

8 séminaires territoriaux décentralisés (Rencontres avec les associations des maires ruraux + journées LEADER) / 1 séminaire thématique (Circuits courts) / = 330 participants



## Avancement du programme

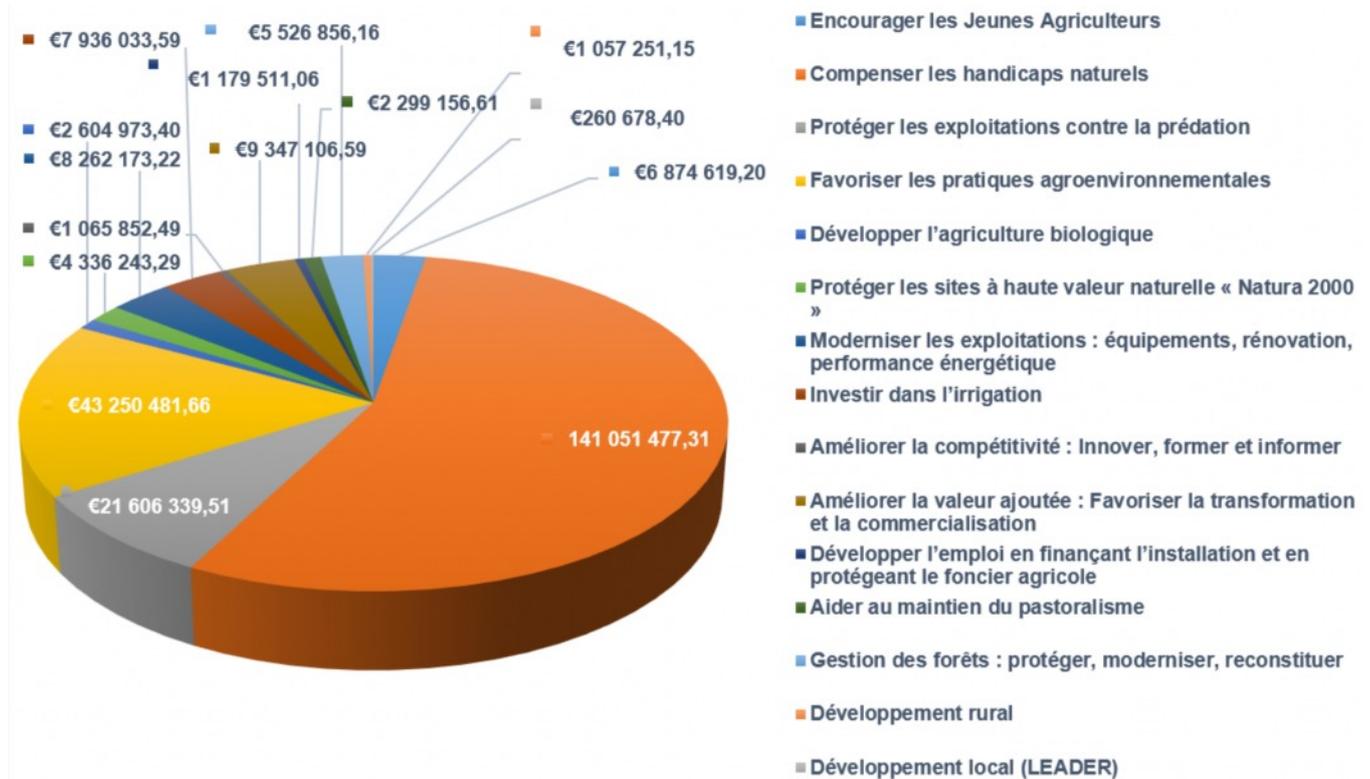
En 2017, l'ensemble des mesures les plus importantes du Programme de Développement Rural Régional étaient ouvertes à la programmation.

- Avec 29 appels à projets lancés en 2017, le taux de programmation à la fin du premier semestre se situait déjà à 28%. Ce taux a considérablement augmenté au second semestre pour atteindre 46% soit 219 092 407€ de FEADER (le plus avancé de France) avec la programmation des mesures agro-environnementale et climatiques et des mesures en faveur de l'agriculture biologique.
- Par ailleurs, deux Appels à Manifestation d'Intérêt ont été approuvés lors de la session de Juillet de l'Assemblée Régionale afin de sélectionner des intermédiaires pour la mise en œuvre de deux instruments financiers financés par le FEADER et les crédits régionaux.

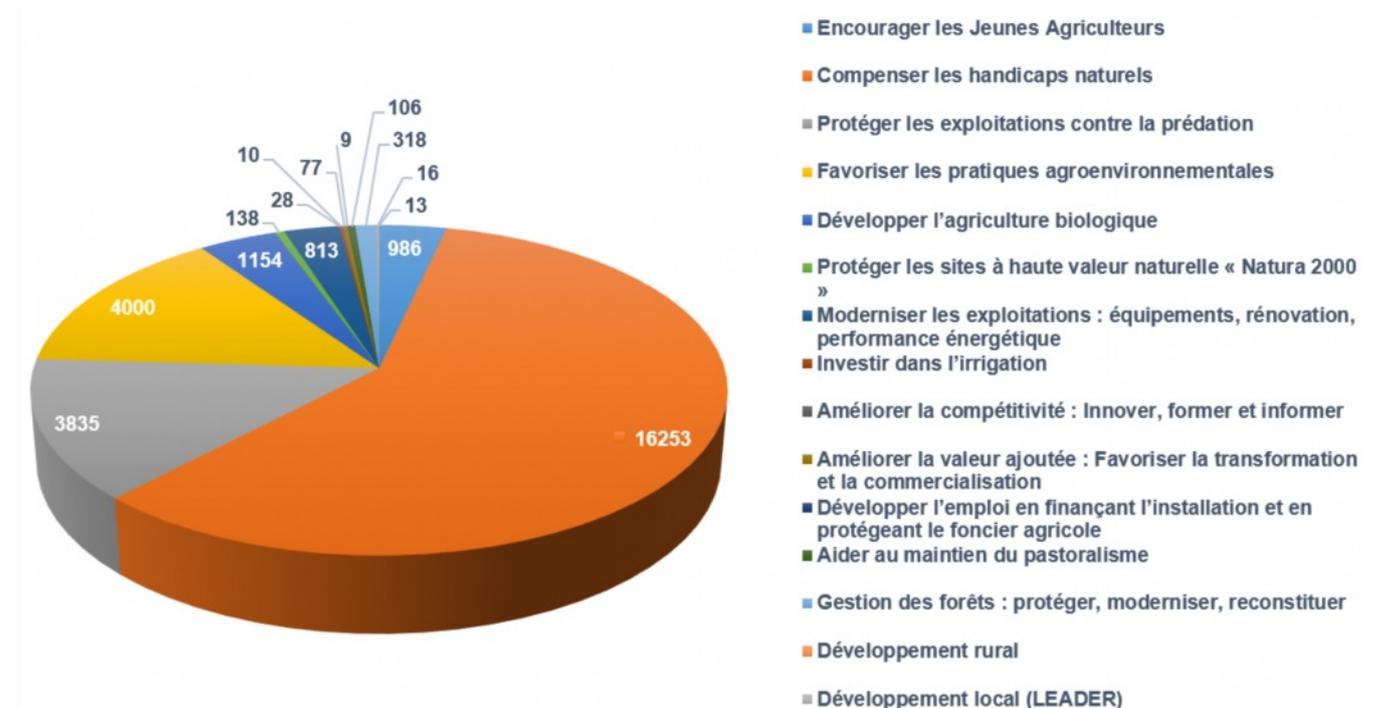
Ainsi, deux fonds vont être déployés et sont très attendus par le partenariat régional :

- Un fonds de prêt d'honneur de 4 millions d'€ pour soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs (doté de 1,26 millions d'€ de FEADER, 740 000€ de la Région et 2 millions d'€ de la Caisse des Dépôts et des Consignations)

## Avancement du programme / nombre de dossiers programmés en € (Montant UE)



## Répartition des projets programmés en nombre de dossiers



### Extension de la Distillerie et Domaines de Provence à Forcalquier

Le projet a consisté à créer 239m<sup>2</sup> de surface de stockage de bouteilles vides et 366m<sup>2</sup> de produits finis. Un nouvel alambic pour la distillation de plantes aromatiques a également été financé.

Ces investissements vont permettre d'augmenter de 10% le chiffre d'affaires à l'export, ce qui a pour effet direct la création de 5 emplois.

Le développement de nouveaux produits, comme le thym IGP Marc de Provence permet d'augmenter de 10% les volumes de matières premières ce qui a un impact positif direct sur les filières régionales (vin, plantes aromatiques, marc de raisin).

Ce projet a également eu un impact positif sur la filière plantes aromatiques et médicinales de la Région avec le Thym de Provence désormais reconnu comme Indication Géographique Protégée (IGP).

**Coût total : 905 548€ dont 127 682€ de la Région et 143 982€ de Fonds Européen Agricole de Développement Rural.**



### Agriculture biologique

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 1ère région en agriculture biologique de France avec une surface agricole utile consacrée à l'agriculture biologique de 14% contre 3.9% au niveau national (chiffres 2012).

22 millions d'€ dont 18 millions d'€ de Fonds Européen Agricole de Développement Rural sont destinés à accompagner les agriculteurs à adopter des pratiques d'agriculture biologique.

**Objectif : 27 000 ha contractualisés en 2023**



## Création d'un atelier de production de glaces artisanales à Chorges (05)

477 m<sup>2</sup> ont été créés et équipés de congélateurs, pasteurisateurs et pressoirs à fruits. Positionnée sur un marché en pleine croissance, l'entreprise a pu, grâce au financement du projet, créer 4 emplois.

La gamme artisanale comprendra 27 parfums (6 parfums en bio, 5 glaces au lait de brebis et 13 crèmes glacées ou sorbets gourmands à base de liqueur). La gamme est distribuée dans 910 magasins hyper ou supermarchés.

**Coût total : 450 000€ dont 84 600€ de la Région et 95 400€ de Fonds Européen Agricole de**



## Pastoralisme

Les territoires ruraux des régions méditerranéennes présentent une très grande richesse des paysages et de la biodiversité. L'agrosylvopastoralisme, méthode d'agriculture qui concilie les arbres, la production végétale et la production animale est une activité traditionnelle qui favorise la biodiversité.

L'objectif de ces aides est de permettre aux acteurs du monde pastoral de disposer de moyens permettant de pratiquer un pastoralisme en phase avec la préservation du patrimoine naturel.

Les contraintes de valorisation et d'usage de ces milieux naturels nécessitent des investissements permettant d'en assurer l'entretien et la bonne gestion, voire la restauration lorsqu'il s'agit de travaux d'intervention sur les milieux ainsi que les actions de sensibilisation du public à l'usage partagé de ces espaces naturels et de ces paysages à haute valeur naturelle.

**7,1 millions d'€ dont 3,8 millions d'€ de Fonds Européen Agricole de Développement Rural investis sur la période de programmation 2014-2020.**



© Photo Région / Roux Lionnel



© Photo Région / Van der Stegen Anne

## Modernisation des exploitations agricoles / efficacité énergétique

La construction et rénovation de serres en horticulture et maraîchage correspond à un besoin en investissements lourds. Ces productions ont subi une chute du nombre d'exploitations particulièrement prononcée en raison de la perte de compétitivité, dans des zones où la pression foncière menace les terres agricoles.

L'objectif est d'accompagner les projets de construction de nouvelles capacités de production, de modernisation et/ou d'extension permettant d'améliorer le niveau technique et les capacités de production des serres horticoles et de favoriser les investissements performants en terme d'efficacité énergétique.

**Budget total : 7,1 millions d'€ dont 3,8 millions d'€ de Fonds Européen Agricole de Développement Rural**



## Défense des forêts contre les incendies



Dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, les risques d'incendie sont majeurs et la protection du patrimoine forestier contre le risque de propagation des feux est indispensable pour préserver ce patrimoine indispensable au territoire.

Les opérations de défense des forêts consistent à créer et entretenir des équipements de prévention tels que voies, pistes, points d'eau, vigies, tours de guet, travaux de débroussaillages, mais aussi à financer du matériel de surveillance et de communication, stations météorologiques, etc.

**10,4 millions d'€ dont 5,3 millions d'€ de Fonds Européen Agricole de Développement Rural investis sur la période de programmation 2014-2020**





Résumé à l'attention des citoyens du Rapport de mise en œuvre 2017

Retrouvez toutes nos actualités et des exemples de projets financés sur  
[www.europe.regionpaca.fr](http://www.europe.regionpaca.fr)

Ce document est cofinancé avec Fonds Européen Agricole de Développement Rural



**UNION EUROPÉENNE**  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

---

L'Europe investit dans les zones rurales